

Fraternité

Madame Florence Parly, ministre des Armées

Digital Forum innovation défense

Ouverture de la table-ronde « Ethique et soldat augmenté »

Paris, le 4 décembre 2020

– Seul le prononcé fait foi –

Monsieur le directeur central du service de santé des armées, Général, Monsieur le président du comité d'éthique, cher Bernard Pêcheur, Cher Christian Clot, Bonjour à tous,

C'est un plaisir d'introduire cette table-ronde consacrée aux questions éthiques soulevées par la thématique du « soldat augmenté ». Cette table ronde est en quelque sorte le point d'orgue des premiers travaux que j'avais confiés en janvier dernier au comité d'éthique de la défense. Et je salue, à cette occasion, son président, Bernard Pêcheur, présent sur le plateau du forum innovation défense pour partager les réflexions qui, ces derniers mois, ont animé plusieurs personnalités qualifiées du monde civil et militaire.

Alors, avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais d'abord expliquer pourquoi nous avons voulu créer un comité d'éthique entièrement dédié à la réflexion autour des sujets de défense.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des technologies de plus en plus « envahissantes » et performantes, qui permettent une exploitation des « zones grises » de tous les types, à un niveau inédit, dans les conflits auxquels nous sommes confrontés. Ces zones grises se situent par exemple entre combattants et non-combattants, entre action souterraine et action assumée, entre physique et numérique, conduisant à un « jeu » permanent sur les seuils d'acceptabilité. Et parmi ces seuils, le seuil éthique ne fait pas exception. Or ces nouvelles technologies, conjuguées à l'absence de règle caractéristique des « zones grises », ne doivent en aucun cas laisser le champ libre aux dérives ou à la négation de nos valeurs.

Dans ce contexte, la création du comité d'éthique de la défense répond à une question très simple : quel monde voulons pour demain ? Quelle éthique aujourd'hui pour quelles armées demain? Alors ne nous méprenons pas, l'éthique est au fondement même de la raison d'être du militaire. Mais les nouvelles technologies posent des questions inédites.

Apporter des réponses, avoir une réflexion nourrie et permanente sur les enjeux éthiques des nouvelles technologies dans le domaine de la défense, sur les questions éthiques liées aux évolutions de la fonction militaire, c'est la mission de ce comité, composé de 18 personnalités très différentes, de tous horizons, militaires et civils.

Ce comité a rendu son premier avis sur le « soldat augmenté. » Cette question rejoint celle de l'homme augmenté, un sujet qui a déjà fait l'objet d'une réflexion du comité consultatif national d'éthique. Toutefois, il y a des spécificités qui méritent de s'intéresser au soldat : augmenter les capacités perceptives ou physiologiques d'un homme, n'a pas les mêmes conséquences pour un militaire en mission sur un théâtre de guerre.

Quand on parle de soldat augmenté, on parle d'un soldat dont les capacités physiques, perceptives et cognitives sont stimulées pour renforcer son efficacité opérationnelle. En d'autres termes, le soldat augmenté existe depuis longtemps : il s'agit d'un militaire muni de jumelles de vision nocturne ou bien équipé d'un exosquelette. Mais aujourd'hui, ces augmentations deviennent aujourd'hui de plus en plus sophistiquées et ne se limitent plus à l'équipement : désormais c'est la barrière corporelle de l'homme qui pourrait être franchie pour accroître ses capacités physiques, cognitives ou psychologiques. Et c'est à ce cas précis, ce qu'on appelle des augmentations « invasives » que le comité d'éthique s'est intéressé.

Aujourd'hui, au-delà de la caféine ou de la vaccination, les augmentations invasives n'existent pas dans nos armées. Mais, dans le monde civil, beaucoup y travaillent. Une startup américaine fondée par un entrepreneur de la Silicon Valley, très connu, caresse le rêve

d'augmenter les capacités cognitives de l'homme grâce à de minuscules électrodes implantées dans le cerveau. Certaines évolutions existent déjà, comme par exemple des opérations des yeux pour accroître l'acuité visuelle et s'affranchir de jumelles de jour ; d'autres sont en développement, par exemple des implants pour prendre le contrôle d'un système connecté.

Et permettez-moi à ce stade de mettre fin à tout fantasme : ces évolutions dites « invasives » ne sont pas à l'agenda des armées françaises.

Mais il nous faut être lucide, tout le monde n'a pas nos scrupules et c'est un futur auquel il nous faut nous préparer. Et l'avis rendu par le comité d'éthique nous y aide : en recherchant les voies et les moyens qui permettent de maintenir notre supériorité opérationnelle, sans nier nos valeurs et en respectant nos engagements internationaux. C'est un avis qui n'est pas gravé dans le marbre et qui sera régulièrement reconsidéré à l'aune des prochaines évolutions.

Sans dévoiler toute la substance de cet avis que je vous invite à lire et qui sera certainement discuté lors du débat à suivre, j'aimerais partager quelques-unes des recommandations qui guideront notre action :

Nous ne disons pas non au soldat augmenté, mais nous en choisissons les modalités : nous rechercherons toujours des alternatives aux transformations invasives, c'est-à-dire des augmentations qui ne franchissent pas la barrière corporelle. Plutôt que d'implanter une puce sous la peau, nous chercherons à l'intégrer à un uniforme. En résumé, nous disons oui à l'armure d'Iron Man et non à l'augmentation et à la mutation génétique de Spiderman.

La norme est que toutes les augmentations doivent recueillir un consentement éclairé de la part de ceux qui en bénéficient. L'absence de consentement restera l'exception, et elle devra être justifiée. Par

exemple, nous refusons de laisser sur un théâtre d'opérations un soldat qui aurait refusé la vaccination prescrite pour pouvoir y opérer.

Par ailleurs, les augmentations devront être réversibles : un soldat n'est pas soldat toute sa vie. Et il faut aussi anticiper le retour à la vie civile.

Ces augmentations ne doivent pas non plus compromettre la santé ou la sécurité de nos militaires. Et c'est notamment pourquoi le Service de santé des armées est étroitement associé aux travaux de prospective sur le soldat augmenté : nous pourrons bénéficier de son accompagnement et de son expertise tout au long de ces travaux.

Car réfléchir ne nous retient pas d'agir : les travaux du comité d'éthique de défense ne doivent pas être un frein à la recherche et aux études des nouvelles technologies, au contraire. Ils permettent de poser un cadre, de définir nos limites et d'aborder sereinement ces enjeux, parallèlement à la prospective technologique qui se poursuit.

Le ministère des Armées travaille aujourd'hui sur plusieurs projets d'augmentation. L'agence de l'innovation de défense a récemment sélectionné un projet de ceinture équipée de vibreurs pour permettre à deux soldats ou bien à un soldat et son chien de communiquer à distance lorsqu'ils progressent dans l'obscurité ou au contraire lorsqu'ils évoluent dans des environnements très bruyants comme par exemple un cockpit d'avion. Il existe aussi des radars en développement qui permettraient à un soldat de détecter une présence à travers un mur.

Le ministère des Armées est donc en ordre de bataille pour garder l'avantage sur le terrain. Mais soyez certains d'une chose : nous ne laisserons jamais une ambition de supériorité opérationnelle mal calibrée porter atteinte à l'intégrité de nos soldats et aux valeurs de la France.

Je vous remercie et je cède donc la parole à Christian Clot qui parlera de ce défi bien mieux que moi.